

2017 03 | Le Soir | Van Middelaar

«L'Europe doit apprendre à improviser, protéger et contester»

Mis en ligne le 24/03/2017 à 09:38

Les traités de Rome auront 60 ans samedi. Que commémorer ? Que garder de ces textes et de leur esprit ? Que faut-il actualiser ?

Déjà sans la Première ministre britannique Theresa May, qui a courtoisement choisi de ne pas y participer alors qu'elle notifiera officiellement mercredi la décision de son pays de quitter l'Union européenne, ses 27 chefs d'État ou de gouvernement se retrouveront ce samedi à Rome pour y commémorer la signature il y a 60 ans des deux traités qui ont fondé la construction européenne. Fêter l'Union, quatre jours avant l'officialisation de son plus grand revers et dans un contexte de pessimisme existentiel... Mission impossible ? Nous avons exploré avec l'historien et philosophe Luuk van Middelaar l'actualité de l'esprit et des textes des traités de Rome.

Une commémoration est un rite. Quel sens trouver dans la célébration des 60 ans des traités de Rome ?

C'est toujours important : c'est renouveler les vœux, surtout à un moment de grande incertitude liée au Brexit. Se dire entre 27 qu'en dépit du départ de l'un des membres du club, on a la volonté de continuer le chemin ensemble. Même si cela n'ira pas beaucoup plus loin : la réunion sera le message, car en termes de substance on fera encore du surplace jusqu'après les élections françaises puis allemandes.

Commémore-t-on le début d'une nouvelle ère, comme la naissance du Christ pour les Chrétiens ? L'invention de nouveaux concepts ou modes de coopération ?

Le « Christ » est né deux fois : d'abord avec la déclaration de Schuman en 1950, qui a mené à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, vrai début de l'Europe des Six. Ensuite sept ans plus tard avec les traités de Rome, mais qui sont déjà un recommencement après le coup d'arrêt à la Communauté européenne de défense en 1954. L'anniversaire précédent, en 2007 à Berlin, avait aussi eu pour objet un redémarrage après les non aux référendums néerlandais et français sur le Traité constitutionnel. Mais si on compare 2017 avec 2007, nous vivons dans un tout autre monde... On peut donc trouver de l'inspiration dans la volonté qu'ont eue les pères fondateurs à Rome d'ouvrir une nouvelle ère avec de nouveaux rapports entre les États. Cette ère a rempli ses promesses de prospérité et de stabilité continentales, mais le modèle touche à sa fin. L'Europe qu'on a mise en place en 57, c'était l'Europe du marché. On avait essayé de faire autre chose – l'Europe de la défense et politique – mais on s'y était cassé les dents. Le marché était un moyen, mais il est pour certains devenu un but en soi. Et c'est aussi très tôt, dans les années 70, que sont apparus les préjugés à l'égard de Bruxelles comme bureaucratie anonyme qui s'occupe de questions peut-être économiquement importantes, mais anodines par comparaison aux problèmes du monde, comme la Guerre froide ou le terrorisme.

Quel modèle s'est épuisé ?

Celui où la politique se fait à partir de la réglementation, comme pour le marché. Mais l'Europe fait aujourd'hui beaucoup d'autres choses que le marché : une monnaie, des frontières communes, une politique étrangère même si elle est modeste... Comme l'ADN de l'Europe était la réglementation, on a transposé ce modèle à la gestion d'une monnaie ou des frontières. Mais on s'est rendu compte que gérer une monnaie, c'est autre chose que gérer un marché. Ou pour le dire plus drastiquement : parler de quotas de réfugiés, c'est autre chose que de parler de quotas de morues. Développer une politique de relation avec l'Ukraine ou la Russie, c'est autre chose que de mener une politique régionale pour la Bretagne. Un certain nombre de crises trouvent leurs origines dans l'inadéquation entre la boîte à outils développée pour le marché, et les nouvelles politiques européennes. Une technique de dépolitisation qui fonctionne pour les quotas laitiers ne peut être transposée à un domaine explosif comme les quotas de réfugiés, où sont en jeu des questions d'identité et de souveraineté nationale.

*Il faut créer un meilleur équilibre entre les libertés et la protection.
Dans quelle nouvelle ère est-on en train de passer aujourd'hui ?*

J'avancerais trois mots-clés pour la caractériser : improviser, protéger et contester. Pourquoi improviser ? L'Histoire nous envoie des événements dont certains sont prévisibles, d'autres pas : cela exige une capacité de décision plus rapide que ce à quoi peut aboutir la recherche patiente des compromis et d'équilibres entre des multiples acteurs. Système merveilleux pour temps de paix, mais moins adapté aux temps de crise, qui demandent rapidité et force d'entraînement. Par « improviser », je veux dire gouverner...

Protéger ?

C'est un terme que les dirigeants à Bruxelles ou dans les capitales utilisent de plus en plus. On se rend compte que l'action dans laquelle l'UE excelle historiquement, c'est de créer des libertés, des espaces d'ouverture et d'opportunités. Certaines catégories de la population apprécient cela : les entrepreneurs, les étudiants, les académiques... Au Royaume-Uni, cela a plu à 48 % des électeurs. D'autres ne le voient pas comme une opportunité, mais comme une menace. Je ne veux pas dire qu'il faut cesser de créer des libertés. Mais il faut créer un meilleur équilibre entre les libertés et la protection. Si l'Europe ne fait pas élever le nombre de ceux qui la soutiennent, elle deviendra très fragile. Le domaine où l'on observe le mieux ce besoin d'équilibre entre libertés et protection, c'est la frontière. C'est merveilleux d'avoir un espace sans frontières intérieures, mais cela ne peut fonctionner que si l'on prend ensemble la responsabilité pour la frontière extérieure. Dans le commerce extérieur le débat est le même. Les gens soutiennent toujours le libre-échange, mais pas dans un schéma asymétrique où les Chinois ont le droit de pratiquer du dumping. Or c'est difficile pour les institutions de l'UE, car elles ont été créées pour générer des libertés.

Mais assurer la protection, cela touche à un pouvoir régalien. Et donc à la souveraineté, un des sujets les plus disputés.

C'est justement pour cela qu'on ne peut transposer la boîte à outils marché/libertés vers le diptyque action/protection. Cela reste en partie à inventer. Ce ne sera pas un transfert de compétences vers le haut ou vers le centre, mais plutôt un fonctionnement collaboratif entre capitales et institutions européennes. Face à l'opinion, c'est plutôt le Conseil européen où siègent les chefs d'État ou de gouvernement qui doit assumer l'action immédiate sur les sujets majeurs. Cela demandera toujours une forte impulsion du centre, c'est-à-dire de la Commission, mais l'avenir ouvert de la sorte doit être affronté par les dirigeants nationaux. Ce qui suppose quelque chose qu'ils ne font pas toujours : assumer leur appartenance européenne. Mais l'alternative qui consiste à dire que la protection doit être organisée sous forme d'armée européenne, on y perd davantage que ce qu'on gagne : on perd le soutien populaire de la grande majorité de nos pays. Peut-être pas en Belgique et en Allemagne, mais certainement en France, aux Pays-Bas, et ne parlons pas de la Pologne, de la Suède ou encore de l'Espagne. Si on veut faire de choses comme Européens, il faut le faire ensemble, au sens littéral. Ce n'est pas par des astuces institutionnelles qu'on pourra sortir des impasses.

Et « contester » ?

Contester, ou permettre l'opposition. Ce n'est pas un hasard si depuis que l'Europe devient plus politique, la contestation publique a enflé. Les opinions publiques se rendent compte que c'est une autre Europe. Auparavant il n'y avait pas de contestation, sauf les manifs d'agriculteurs contre les prix des céréales. À l'époque de l'Europe qui s'occupait de normes de sécurité pour les jouets, les gens ne s'intéressaient pas de savoir qui réglemente, du moment que ces jouets sont sûrs. Par contre, quand il s'agit des réfugiés, ou de la guerre et de la paix, on veut savoir qui est responsable. Et les explications « bruxelloises » tenant dans des organigrammes à 50 cases et assurant que tout est transparent, cela ne satisfait pas le citoyen. Il veut des visages identifiables, pour pouvoir se retourner vers eux et éventuellement les congédier.

Il y a eu une métamorphose d'un système qui n'avait pas besoin de légitimité démocratique explicite, qui fonctionnait sur base de ce que les politologues appellent le consensus permissif. Aujourd'hui se manifeste le « constraining dissensus », la « dissension contraignante ». On le considère souvent à Bruxelles comme un obstacle posé par les peuples, et on a tendance à vouloir cacher ces conflits. Mais il faut accepter de considérer que ce n'est pas un obstacle, seulement un préalable de la vie politique. Des personnages comme Yanis Varoufakis qui s'est opposé à Schäuble, ou Viktor Orban qui s'est opposé à Merkel, jouent un rôle important car ils mettent en lumière de conflits et des valeurs différentes au nom desquelles on peut prendre des positions. C'était très éclairant pour les opinions, qui ont vu de vraies batailles d'idées avec de vrais acteurs. Ces personnages sont devenus des figures européennes.

La même chose s'est produite avec le Ceta et Magnette...

Exactement. Paul Magnette s'est positionné sur le plan européen et pas seulement wallon. On entre dans un nouvel espace public européen...

... mais qui correspond à une entité dont l'organisation et la capacité de décision posent question.

Les traités de Rome ont créé une communauté, qui est devenue une union il y a 25 ans avec le traité de Maastricht. Communauté et union, ce n'est pas du tout la même chose. On est en train de s'en rendre compte seulement aujourd'hui.

Les peuples ne l'ont pas compris ?

Je dirais plutôt que les peuples l'ont compris avant les dirigeants politiques, qui ont accouché de quelque chose qui les dépassait. Les peuples leur ont dit que cela devenait autre chose, et qu'ils voulaient avoir leur mot à dire.

Qu'y a-t-il d'essentiel dans les traités de Rome qui reste essentiel, et qu'est-ce qui serait devenu obsolète ?

Je reviendrais à mes trois maîtres mots. Là où les traités de 57 ont créé des libertés, il faut aujourd'hui de la protection. Là où les traités de Rome ont créé de la prévisibilité, il faut l'improvisation. Et les textes de Rome ont créé un système de consensus, tandis qu'il faut intégrer maintenant la dissension. Mais sans que le système n'explose bien sûr : Marine Le Pen, ce n'est pas de l'opposition classique, c'est de l'opposition de principe, qui n'accepte pas l'existence de l'Union. Mais l'apport des traités de Rome, c'est aussi la conviction de fond de cette génération d'hommes d'État : les Spaak et autres étaient en train de faire renaître le continent, et ils avaient l'intime conviction que ce qui réunissait nos pays était plus important et plus fort que ce qui les sépare. Cette conviction, je crois qu'elle persiste, et même qu'elle s'est approfondie. L'Europe en 1945 n'existait pas : il y avait le monde occidental, le monde communiste et ce qu'on a appelé le tiers-monde. Depuis 1989, l'Europe redécouvre son existence autonome sur le plan politique, et la fracture est-ouest a commencé à laisser à nouveau la place aux continents : l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, la Chine, l'Inde, l'Europe... La mondialisation économique et politique donne plus de relief à notre existence en tant qu'Européens. On sent bien que comme club de pays petits ou moyens du fin fond du continent eurasiatique, on doit rester ensemble. Ce n'est pas un hasard si les Britanniques ne le sentent pas. Ils sont encore dans un délire post-impérial que nous, sur le continent, avons du mal à comprendre. En 1957 Paul-Henri Spaak était le plus jeune des « pères fondateurs » : il est né en 1899. Mais Adenauer, Gasperi, Schuman, étaient nés entre 76 et 86 : ils ont connu le monde d'avant 1914 qui s'était autodétruit pendant deux guerres mondiales. S'ils ont inventé une mécanique un peu compliquée pour faire cette Europe-là, c'était dans une vision très politique et très historique de l'importance de notre continent et de son rôle dans le monde.

Les éléments supposément présents dans les traités de Rome continuent-ils à structurer le débat européen ? Et le caractère irréversible de l'intégration reste-t-il valide, alors que le Livre blanc de la Commission sur l'avenir de l'UE mentionne pour la première fois un scénario de retour en arrière ?

Le plus intéressant, c'est la dynamique qu'on a inscrite dans les traités de Rome. À la fois sur le plan géographique, en disant que tout État européen a le droit de rejoindre la Communauté, et sur le plan des compétences (après le charbon et l'acier, les droits de douane, le marché, l'agriculture, etc.) : c'est l'union toujours plus étroite. Ce fut un coup

de génie, et cela rendait vivable l'écart entre la réglementation et la grande promesse d'un continent unifié, en paix et prospère. Cette promesse a fonctionné. Cela fonctionne-t-il encore aujourd'hui ? La question se pose dans la dimension substantielle, et encore plus la dimension géographique : voyez les débats sur l'adhésion de la Turquie ou de l'Ukraine. L'UE atteint une plus grande maturité géopolitique : c'est beaucoup plus difficile de dire à quelqu'un qu'il n'entrera pas, que de dire oui à tous. La générosité de 1950 présuppose un tout autre monde que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Cela a permis une énorme dynamique. Mais pour devenir un acteur politique avec lequel les opinions seront plus susceptibles de se réconcilier à terme, il faudra trancher la question de la frontière de l'UE.

Pour en revenir à la célébration des traités de Rome : que faut-il commémorer, et quel message y a-t-il lieu d'envoyer à partir de cet événement ?

La conviction de partager un destin en tant qu'Européens : c'est l'essentiel, et le préalable à tout le reste.

La bio de Luuk van Middelaar

Philosophe politique néerlandais, il occupe la Chaire en Valeurs européennes à l'Université catholique de Louvain (UCL). De 2010 à 2014, il fut la plume du président du Conseil européen Herman Van Rompuy. Son livre « Le Passage à l'Europe » (Gallimard 2012) fut couronné du Prix du Livre Européen.



